

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 89 (1938)
Heft: 2

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aimable et de commerce facile, M. Christen était très estimé de tous ceux qui avaient affaire avec lui; très franc, c'était un homme dans toute l'acception du terme. Tous ceux qui l'ont connu lui garderont un souvenir reconnaissant de tout ce qu'il a fait pour la forêt, la sylviculture, sa vallée, ses confrères et ses amis.

Cher collègue et ami, c'est le cœur plein de reconnaissance que nous déposons un rameau vert sur ta tombe. Repose en paix !

(Tr.)

D...n.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

La vie de nos périodiques forestiers.

Un dimanche pluvieux et venteux à souhait m'a donné l'occasion de tenter quelques essais de statistique sur la « *Liste des auteurs des articles parus dans les périodiques de la Société forestière suisse, 1850 à 1936* ». Les lecteurs du « Journal forestier » me pardonneront, j'espère, si je me permets de leur soumettre une partie de ces chiffres enrobés de quelques considérations. A Messieurs les lecteurs d'en prendre ce qu'ils jugeront bon, et de continuer les lignes esquissées, pour le plus grand bien de nos périodiques.

Nos périodiques forestiers ont paru :

de 1850 à 1857 en une édition unique, mensuelle,

» 1858 » 1874 » deux éditions séparées, mensuelles,

» 1875 » 1879 » deux éditions séparées, trimestrielles,

» 1880 » 1899 » une édition unique, mensuelle,

» 1900 » 1938 » deux éditions séparées, mensuelles.

L'édition allemande et allemand-française a donc 89 ans d'âge, et compte, en chiffres ronds, 1000 fascicules. L'édition uniquement française a eu deux périodes d'existence, comptant en tout 61 ans et environ 670 fascicules.

* * *

A tout seigneur, tout honneur. Nos rédacteurs tiennent de bien loin le record de l'importance numérique des articles. La palme revient à feu le professeur *E. Landolt*, dont la liste des articles tient deux pages entières, et dont l'activité s'est échelonnée sur plus de 40 ans. Un des résultats de la liste des auteurs, visible à première lecture, aura été de remettre en honneur le travail considérable et souvent obscur de nos fidèles rédacteurs. Et nous avons sur ce point, lecteurs du « Journal », un tribut spécial de reconnaissance à l'adresse de notre rédacteur *M. H. Badoux*, tribut qu'il sera facile de payer de façon originale, si chacun veut bien lire ce qui suit et en tirer la substantifique moelle.

Lorsque nous compulsions la liste des auteurs, nous voyons que pendant les 87 ans en cause il y a eu 594 collaborateurs : 445 pour

l'édition allemande et allemand-française, et 149 pour l'édition française. Cela fait, en moyenne par an, 5 collaborateurs suisses-allemands et 2½ français et romands.

De ces 445 et 149 auteurs, 257 et 61 n'ont écrit qu'une seule fois; 57 et 19 deux fois; 28 et 5 trois fois; 18 et 4 quatre fois; 11 et 6 cinq fois. Le nombre des collaborateurs réguliers est donc restreint. Ont écrit plus de cinq fois, pendant 87 ans : 74 suisses-allemands, et pendant 59 ans : 54 romands et français. S. E. o. O. bien entendu !!

445 collaborateurs suisses-allemands ont fourni la matière de 1000 fascicules. 149 romands et français ont dû se charger de 670 cahiers.

On pourrait conclure, des comparaisons ci-dessus, que les auteurs de langue française apportent plus d'aide que leurs collègues allemands. Mais il est aussi permis de croire que les rédacteurs français ont été, l'un après l'autre, dans l'obligation fréquente de provoquer des collaborations trop lentes à venir. Une certaine expérience, bien qu'encore courte, me pousse à voir la seconde explication plus près de la réalité que la première.

Et si nous relisons la dernière phrase de l'Introduction à la « Liste des auteurs », à page 6, nous pourrions voir que ces deux alternatives ont déjà été énoncées sous forme de plaisant paradoxe. Paradoxe compréhensible à la crue lumière des chiffres.

Me sera-t-il permis de conclure cette seconde remarque en paraphrasant la fin de l'Introduction citée :

Rien n'approfondit autant le savoir personnel que de s'essayer à consigner par écrit ses pensées, observations et expériences. Et l'on verra dès maintenant combien nombreux seront, au cours des années à venir, les confrères qui travailleront à enrichir la source de documentation que constituent nos organes forestiers.

* * *

Et j'ai gardé pour la fin une troisième constatation qui s'impose de plus en plus à l'esprit : celle du travail considérable que représente cette longue suite de 43 pages de chiffres et de noms. C'est un travail d'une minutie et d'une clarté dont son auteur peut être légitimement fier.

La « *Liste des auteurs* » constitue avec la « *Table des matières* », déjà parue, une publication d'importance considérable.

M. A. Henne a déjà été remercié, comme il le méritait si bien, après la publication de la « *Table des matières* ». Le dévouement et le désintéressement avec lesquels il a continué sa tâche jusqu'à l'achèvement de la « *Liste des auteurs* » lui assurent, une fois de plus, la reconnaissance des forestiers suisses. Qu'il veuille bien en accepter ici à nouveau l'expression !

J. P. C.

Avis du caissier.

Les membres de la Société forestière suisse sont priés de payer la cotisation annuelle de 12 fr. avant le 15 février 1938, en utilisant pour cela le formulaire postal (chèque VIII/11.645, Zurich) annexé à ce cahier. A partir de cette date, la cotisation sera perçue par remboursement.

Zurich, Ottikerstrasse 61.

Le caissier.

CHRONIQUE.

Confédération.

L'Inspection fédérale des forêts fait savoir qu'une série de conférences destinées au personnel forestier supérieur sera donnée, du 4 au 7 avril 1938, dans un des auditoriums de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich. Le programme sera envoyé en nombre suffisant à toutes les inspections cantonales des forêts et aux personnes qui en feront la demande.

Cantons.

Berne. Les communes de Cœuve, Cornol, Frégiécourt, Montignez et Vendlincourt se sont groupées pour faire gérer leurs forêts communales par un ingénieur forestier. Celui qui aura à s'occuper de l'« Administration forestière d'Ajoie » a été choisi en la personne de M. E. Berberat, ingénieur forestier, avec siège à Porrentruy.

BIBLIOGRAPHIE.

R. Felber. **Schweizerischer Forstkalender 1938.** Editeur : Huber & C^{ie}, à Frauenfeld. Prix : relié 3,80 fr.

Ce vade-mecum du forestier de la Suisse allemande vient d'entrer dans sa 33^{me} année. Le présent volume, ainsi que, dans leur préface, l'annoncent rédacteur et éditeur, n'apporte pas de changements notables. Il nous revient fort bien imprimé, solidement relié et richement pourvu des indications les plus diverses. Le sylviculteur et ceux qui ont affaire avec les produits de la forêt y trouvent les renseignements les plus variés sur le domaine entier de l'économie forestière : tabelles diverses et formules de cubage, données statistiques sur exploitations forestières ou le commerce des bois, description des insectes et champignons ravageurs de la forêt les plus répandus, tarifs de cubage, etc. Il n'y manque rien de ce dont peut avoir besoin l'homme des bois pour ses calculs, ou de ce qui peut l'orienter dans son travail journalier. C'est complet à souhait.

Parmi les innovations, signalons (p. 183) quelques brèves données sur le « bois comme combustible ». Sa valeur calorifique y est indiquée comparativement à celle des autres combustibles usuels : anthracite, coke, etc. Citons encore une tabelle donnant les salaires moyens d'ouvriers accidentés.